

BULLETIN D'ADHÉSION

Année 2023

ASSOCIATION :

Les Amis de Jacques Guiaud

soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

c/o Armelle Buet : 212, boulevard Saint-Germain 75007 Paris

A remplir par l'adhérent (exemplaire à conserver par l'association)

Mr / Mme

Nom : Prénom :

Agissant pour le compte de : (association ou autre...) rayez si mention inutile

Adresse :

Code postal – Ville :

Tel :

Courriel :

Déclare souhaiter devenir membre de l'association : Les Amis de Jacques Guiaud.

A ce titre, je dis connaître l'objet de l'association, en acceptant les statuts qui m'ont été transmis ou ont été mis à ma disposition au siège de l'association et accepte de verser une cotisation pour l'année **2023** (janvier à janvier).

Le montant de ma cotisation est de 25 € (individuel), 40 € (couple) 10 €(-
de 26 ans

payable sur le site www.jacquesguiaud.fr via Hello Asso (onglet Association)

par virement : IBAN : FR76 3004 7140 3600 0217 0390 189

par chèque à l'ordre de Association Les Amis de Jacques Guiaud à adresser à : Armelle Buet pour Association Les amis de Jacques Guiaud_7, rue Tour-Vincent 56610 Arradon

Fait à Le

Signature de l'adhérent